

# QUATRE-VINGT-HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

13-14 SEPTEMBRE 2023

## NOTE D'INFORMATION

### ORGANISATION DE LA RÉUNION

#### Date, heure et lieu

1. En raison des rénovations en cours au Palais des Nations et de la forte demande de salles de conférence, le nombre de salles disponibles est très limité à Genève. Malgré les défis que cela représente, le Secrétariat a fait des arrangements pour veiller à ce que la 88<sup>e</sup> réunion du Comité permanent puisse se tenir en personne. Elle aura ainsi lieu à [l'hôtel Mercure Genève Aéroport \(Rue de la Bergère 3, Meyrin, 1217 Genève\)](#), le mercredi 13 septembre 2023 à partir de 10 heures, pour se terminer le jeudi 14 septembre 2023.

2. La réunion se tiendra le matin de 10 heures à 13 heures et dans l'après-midi de 15 heures à 18 heures (heure d'Europe centrale). Pour une utilisation optimale des services d'interprétation et de gestion de conférence, il est demandé aux participants d'être ponctuels.

3. Il est conseillé aux participants ayant besoin d'une assistance spéciale, comme l'accès sur une chaise roulante, de prendre attache avec le [Secrétariat](#).

#### Dispositions des sièges

4. La capacité de la salle étant limitée, les membres du Comité exécutif disposeront d'un siège à la table et d'un siège derrière. Les États observateurs et d'autres observateurs auront aussi un siège à la table et un siège derrière. La disposition des sièges suivra l'ordre alphabétique anglais selon la pratique habituelle.

### ENREGISTREMENT ET ACCÈS À L'HÔTEL MERCURE GENÈVE AÉROPORT

5. Il est demandé aux délégations de bien vouloir confirmer leur participation en envoyant au Secrétariat ([hqexcom@unhcr.org](mailto:hqexcom@unhcr.org)) au plus tard le **vendredi 8 septembre 2023** une note verbale portant les noms et titres exacts de leurs membres.

6. Pour prendre part à la réunion, tous les participants auront besoin d'un badge d'identification délivré par l'ONUG. Pour les délégués en visite, y compris ceux qui ne sont pas basés à Genève, les badges seront préparés par le Secrétariat, et les participants pourront les retirer au bureau situé à l'extérieur de la salle Mercure/Saturne/Jupiter le mercredi 13 septembre 2023 à partir de 9 heures.

#### Accès à l'hôtel Mercure Genève Aéroport

7. Les participants sont encouragés à utiliser les transports en commun pour atteindre le lieu de la réunion. L'[hôtel Mercure Genève Aéroport](#) est situé à côté de la gare Zimeysa. La gare Zimeysa est à 9 minutes de la gare de Cornavin sur la ligne SL5 (en direction de La Plaine). Il faut 14 minutes pour atteindre [l'hôtel Mercure Genève Aéroport](#) à partir de la gare de Cornavin : lien [Google Maps](#).

8. Quelques places de parking payant sont disponibles, les frais étant à la charge du participant. Ces places, gérées par une entreprise privée, sont attribuées selon l'ordre d'arrivée. Il est possible d'avoir un accès direct à la salle de réunion en empruntant un ascenseur à partir de la zone de parking payant. D'autres places de parking sont disponibles au [parc Zimeysa](#) (Rue du Pré-Bouvier 24, 1242 Satigny), situé à environ 950 m de l'hôtel.



**Hôtel Mercure Genève Aéroport**



**Parc Zimeysa**

## Organisations non gouvernementales

**9.** Les organisations non gouvernementales (ONG) sont priées de se faire enregistrer en envoyant une lettre d'accréditation à la Section des partenariats du HCR ([partnership@unhcr.org](mailto:partnership@unhcr.org)) **au plus tard le vendredi 8 septembre 2023**. Étant donné qu'il n'y a pas assez de sièges, il est demandé aux ONG de bien vouloir limiter la taille de leurs délégations.

**10.** La lettre d'accréditation doit porter les noms des membres de la délégation devant prendre part à la réunion. Ceux n'étant pas en possession d'un badge d'identification de l'ONUG devront en retirer un préparé à l'avance par le Secrétariat. Le retrait se fait au bureau situé à l'extérieur de la salle Mercure/Saturne/Jupiter.

**11.** À chaque point de l'ordre du jour, les ONG pourront prononcer une déclaration collective. Les déclarations des ONG sont coordonnées par le Conseil international des agences bénévoles (ICVA). Pour de plus amples informations, il est demandé aux ONG de bien vouloir prendre attache avec Mme Davina Said ([davina.said@icvanetwork.org](mailto:davina.said@icvanetwork.org)) et Mme Gabriela Miranda ([gabriela.miranda@icvanetwork.org](mailto:gabriela.miranda@icvanetwork.org)). Étant donné qu'il y a peu de places disponibles, la priorité sera accordée aux représentants parlant au nom des ONG et à l'ICVA pour son rôle de coordination.

## Interprétation et déclarations

**12.** Des services d'interprétation seront fournis dans les six langues officielles des Nations Unies que sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Il est rappelé qu'afin de faciliter l'interprétation, les déclarations doivent être lues à une vitesse normale. En préparant la déclaration, il faudra tenir compte de cette exigence.

**13.** Les interventions doivent être limitées à 5 minutes. Un État/une organisation prenant la parole au nom d'un groupe d'États ou d'organisations disposera également de 5 minutes. Ce temps peut être réduit, en fonction du nombre d'orateurs inscrits et du calcul du temps disponible. Tout changement à ce sujet sera porté à la connaissance des délégations.

**14.** Afin de faciliter l'interprétation, les déclarations doivent être envoyées à [hgexcom@unhcr.org](mailto:hgexcom@unhcr.org), en indiquant le point pertinent de l'ordre du jour, **de préférence 24 heures à l'avance et au moins une heure avant que la déclaration ne soit prononcée**.

## AUTRES

**15.** À l'intention des participants, il y aura une cafétéria à l'extérieur de la salle de conférence. De l'eau sera fournie gratuitement dans la salle. Le restaurant de l'Atrium Brasserie servira un déjeuner de type buffet et le café Zim proposera des sandwiches et d'autres mets rapides. Les deux lieux sont accessibles à partir du hall du rez-de-chaussée.

**16.** Le 13 septembre 2023, des rafraîchissements seront gratuitement proposés aux personnes prenant part à l'événement parallèle. Des dépliants, avec de plus amples informations sur les événements parallèles, seront publiés en temps opportun sur le site sécurisé du Comité permanent.

**17.** Le Wi-Fi sera disponible pour tous les participants. Le réseau est **MERCURE\_CONF**, et le mot de passe **MERCURE2022**. Dans la salle de conférence les tables seront équipées de prises électriques suisses.